

**CONFEDERATION SYNDICALE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE  
SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSEURS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES  
Groupe hospitalier Cochin-Saint-Vincent de Paul  
72-84 avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS  
téléphone : 06 83 44 72 19**

*Le Président,*

*Le Secrétaire Général,*

Paris, le 19 février 2010

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
SAMEDI 23 JANVIER 2010**

**L'ASSEMBLEE GENERALE**

**Samedi 23 janvier 2010 à 09 heures 30**

Faculté de médecine Cochin, 24 rue du Faubourg Saint-Jacques 75014 PARIS  
(métro : Saint-Jacques)  
(salle n° 1503/ n° 1502-1<sup>er</sup> étage)

**ORDRE DU JOUR**

**Assemblée Générale du S.N.P.H.U.**

- 1. Rapport moral du Président, Professeur Frédéric BARGY**
- 2. Rapport du Trésorier, Professeur Patrick BARBET**
- 3. Elections des sièges à renouveler au Conseil d'Administration : Brest, Clermont Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Montpellier-Nîmes, Paris-Bichat, Bobigny, St Louis, Pitié, Strasbourg.**
- 4. Election des membres du Bureau pour l'année 2010 ;**
- 5. Election du Secrétaire Général**
- 6. Election du Président**

**Déjeuner**

**La séance est ouverte à 09 heures 45**

## **ASSEMBLEE GENERALE**

### **1. Rapport moral du Président (Professeur Frédéric BARGY)**

---

Le Professeur Frédéric Bargy adresse ses plus vifs remerciements et ses meilleurs vœux pour 2010 aux membres du conseil d'administration régulièrement présents aux réunions syndicales mensuelles dont ils assurent le dynamisme et l'efficacité. Ils ont su donner sans compter leur temps et sacrifier leur intérêt personnel à l'intérêt collectif.

Des remerciements tout particuliers pour le travail accompli par Monsieur Pierre GAUER - notre conseiller administratif - à nos côtés depuis deux ans, dont les connaissances juridiques ont permis, dès la parution de la loi H.P.S.T. issue du rapport Larcher, de défendre avec succès nos propositions syndicales devant nos ministères de tutelle.

De vifs remerciements au Professeur Jean-Paul DENOEU, Vice-Président du S.N.P.H.U. récemment élu Délégué Général de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire, qui a su accomplir un remarquable travail et - grâce à sa pugnacité depuis des années - a permis les grands succès syndicaux que sont la **mise en place de l'abondement des établissements publics de santé pour notre cotisation retraite hospitalière** et la défense du consultanat. Son engagement syndical total est pur lui une priorité.

Le Professeur Frédéric Bargy et la totalité du conseil d'administration remercient chaleureusement - notre secrétaire- de son dévouement constant.

Le Professeur Claude Clément, secrétaire général du S.N.P.H.U., ne souhaite pas renouveler sa candidature au mandat de Secrétaire Général du S.N.P.H.U. pour 2010.

### **Le bilan 2009 et l'année des commissions ...**

Cette année, le SNPHU s'est engagé énergiquement dans la participation à toutes les commissions de réforme du C.H.U. : commission Larcher, préambule à la parution de la loi H.P.S.T. faisant suite aux compléments des réformes de 1996 et de 2005, commission Schwartz, commission Marescaux sur l'avenir des centres hospitalo-universitaires dont le rapport a été remis au Président de la République en mai dernier.

Ces commissions ont permis de prouver notre efficacité pour faire entendre nos revendications. Il n'en reste pas moins que tous ces dispositifs ne sont qu'un effet d'annonce gouvernemental, non concrétisés à ce jour, ce qui fait craindre que les syndicats hospitalo-

universitaires ne sont plus des interlocuteurs privilégiés et que s'installent à leur place : népotisme, copinage et passe-droits.

Le S.N.P.H.U. et la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire souhaitent rappeler leur attachement à la triple mission indissociable, de soins, d'enseignement et de recherche, une priorité qui ne saurait être remise en question et qui ne devrait pas l'être par la loi L.R.U. Notre implication universitaire – indispensable – est garante de la qualité de la formation initiale et continue des médecins. De même, l'implication en recherche clinique est garante de la qualité et du progrès en matière de soins et d'enseignement. Il est clair qu'il faut redonner au CHU les moyens humains d'un dynamisme innovant pour permettre aux jeunes talents pénétrés de l'esprit de notre triple mission, de s'investir dans la carrière hospitalo-universitaire.

Par ces temps troublés, notre engagement est plus que jamais de défendre notre liberté de travail au sein de la triple mission de soins, d'enseignement et de recherche qui doit rester intangible. C'est cette idée d'unicité de nos trois missions qui a été transmise à la Commission Marescaux lors de la préparation du volet hospitalo-Universitaire dans la nouvelle loi H.P.S.T. Il devient donc urgent d'améliorer et de valoriser les carrières hospitalo-universitaires afin de leur redonner une vraie attractivité sur des bases intellectuelles cohérentes et des mesures économiques solides.

C'est le but des syndicats hospitalo-universitaires d'œuvrer en ce sens auprès des pouvoirs publics afin de promouvoir celles et ceux déjà dans la carrière par des dispositions adaptées à la réalité de terrain en favorisant l'avancement et le reclassement des personnels hospitalo-universitaires, la mise en place de dispositifs de nomination en qualité de PU-PH des MCU-PH.; la prolongation de carrière au-delà de 65 ans.

La loi H.P.S.T. a remis en cause le support d'organisation de la triple mission (soins, recherche et enseignement) des Hospitalo-Universitaires dans les C.H.U. . Sur ces points nous avons été entendus, écoutés et suivis y compris lors des assises Hospitalo-Universitaires de Lille en janvier dernier. Néanmoins, cette loi qui rend compte de l'habileté et de la stratégie gouvernementale, a monopolisé l'attention et a mis à mal la gouvernance

La gouvernance est l'illusion du « pouvoir médical » confondu avec la notoriété du travail bien fait. Illusion fondée sur le savoir et non sur la possession d'un territoire – enjeu majeur pour les hospitalo-universitaires. Ce fait est essentiel dans les grandes villes de C.H.U. telles que Paris, Lyon, Marseille. Le « *Mouvement de Défense de l'Hôpital Public* » - système unique - qui s'attaque à une partie de la loi H.P.S.T. sans intégrer les autres, reste un combat corporatiste qui ne correspond pas à la vision de nos syndicats hospitalo-universitaires, d'où leur absence de mobilisation. Le secteur public n'est en danger que s'il s'y met lui-même.

Ainsi le Professeur Frédéric Bargy conclut-il à la relative stagnation des avancées syndicales de la revalorisation des carrières hospitalo-universitaires. Plusieurs entrevues au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi qu'au Ministère de la Santé sont restées infructueuses pour des raisons conjoncturelles. Chacun s'accorde à trouver la triple mission nécessaire au progrès, à reconnaître qu'il faut continuer de pérenniser les carrières hospitalo-universitaires et de les rendre plus

attractives pour les jeunes qui ont tendance à sortir en masse du système du fait de la complexité des recrutements et de la difficulté des promotions. Tout au long de l'année 2009, notre travail a été de démontrer les mécanismes et les stratégies de nos tutelles. Nos revendications vont dans le bon sens car après un diagnostic étiologique, nous proposons la thérapeutique adaptée. Ce raisonnement nous le tenons de notre formation et nous l'enseignons à nos étudiant(e)s.

Nos missions syndicales de 2010 doivent en particulier s'attacher à l'autonomie de l'université, à contrer la mise en danger des prolongations statutaires et de veiller à la sauvegarde des emplois hospitalo-universitaires. Nos interlocuteurs changent mais grâce à la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire, notre force de discussion augmente vis-à-vis des présidents d'université et des directeurs généraux.

Notre mission syndicale devra promouvoir la mise en place d'un Centre Hospitalo-Universitaire rayonnant pour négocier des postes supplémentaires, au besoin en s'appuyant sur les nouveaux partenariats locaux et démontrer que seuls les vrais hospitalo-universitaires peuvent assurer avec pertinence les trois missions indissociables - ce qui paraît acquis depuis le travail accompli en 2009.

Plus que jamais le S.N.P.H.U. reste très attaché à préserver un équilibre entre les trois missions principales des personnels hospitalo-universitaires et souhaite un statut unique afin de maintenir la cohésion des équipes médicales.

Dans un contexte hospitalo-universitaire marqué par d'importantes évolutions de restructurations et de réformes, le Professeur Frédéric Bary s'interroge sur la place occupée par les professeurs de médecine dans nos universités devenues autonomes ce qui fragilise nos statuts ? Pouvons-nous nous présenter comme les initiateurs de la création de « grandes écoles de médecine » si l'université souhaite un enseignement au rabais ? 2010 est l'année de propositions nouvelles face à la stagnation créative de nos « managers gouvernants ».

C'est par l'aboutissement de nos revendications et par l'augmentation du nombre de nos adhérents que nous pourrions au cours d'un symposium aborder l'année 2010 avec confiance dans un esprit confédéral unitaire.

## ***2. Rapport du Trésorier, Professeur Patrick BARBET***

---

Le Professeur Patrick BARBET, Trésorier du S.N.P.H.U., présente les comptes du S.N.P.H.U. pour l'exercice 2009 en rappelant le montant des cotisations de cette année de nos adhérents :

- **60 euros** pour une 1<sup>ère</sup> adhésion au S.N.P.H.U. de PU-PH (médecins, chirurgiens, spécialistes, odontologistes et biologistes des hôpitaux) ;
- **60 euros** : pour les M.C.U.-P.H. (médecins, chirurgiens, spécialistes, odontologistes et biologistes des hôpitaux) ;
- **90 euros** : pour les P.U.-PH en exercice (médecins, chirurgiens, spécialistes, odontologistes et biologistes des hôpitaux) ;
- **45 euros** pour les P.U.-P.H. et M.C.U.-P.H. ayant cessé leur activité.

<b>Solde au 31/12/2009</b>	<b>4882.56 euros</b>
<b>Recettes au 31/12/2009</b>	<b>17105 euros (représentant 171 adhésions soit 143 adhésions renouvelées, 9 adhésions de MCU-PH ou 1<sup>ère</sup> adhésion, et 19 adhésions « cessation d'activité »)</b> <b>Total = 15195 euros + 1910 euros correspondant à un rappel de 24 cotisations 2008</b> <b>Total : 17105 euros</b>
<b>SICAV BNP ACTIONS MONDE</b>	<b>VENTE (21/10/2009)</b> <b>7845.69 euros</b>
<b>Dépenses au 31/12/2009</b>	<b>21 654.05 euros</b>

Le montant de la cotisation au S.N.P.H.U. pour l'année 2010 est examiné en séance et tarifié de la façon suivante :

- **65 euros** pour une 1<sup>ère</sup> adhésion au S.N.P.H.U. de PU-PH (médecins, chirurgiens, spécialistes, odontologistes et biologistes des hôpitaux) ;
- **65 euros** : pour les M.C.U.-P.H. (médecins, chirurgiens, spécialistes, odontologistes et biologistes des hôpitaux) ;
- **95 euros** : pour les P.U.-PH en exercice (médecins, chirurgiens, spécialistes, odontologistes et biologistes des hôpitaux) ;
- **50 euros** pour les P.U.-P.H. et M.C.U.-P.H. ayant cessé leur activité.

Ces montants d'adhésion 2010 sont soumis au vote des membres présents ou représentés par un pouvoir nominal (258 présents ou représentés) à l'assemblée générale de ce jour

Le rapport du trésorier est voté à l'unanimité (0 contre, pas d'abstention) .  
Le montant de la cotisation 2010 est voté à l'unanimité (0 contre, pas d'abstention)

**Quitus est donné aux comptes du Trésorier.**

### **3. Elections des sièges à renouveler au Conseil d'Administration**

Les élections des sièges à renouveler pour le Conseil d'Administration de 2010 sont les suivants:

**Les candidats déclarés ce jour sont les suivants :**

CHU	CANDIDATS
<b>Brest</b>	Pr Weiquo HU
<b>Clermont Ferrand</b>	Pr N...
<b>Dijon</b>	Pr DOUVIER

<b>Grenoble</b>	Pr BEANI
<b>Lille</b>	Pr WURTZ
<b>Montpellier-Nîmes</b>	Pr GODLEWSKI
<b>Paris-Bichat</b>	Pr N...
<b>Bobigny</b>	Pr N...
<b>St Louis</b>	Pr WAUTIER
<b>Pitié-Salpêtrière</b>	Contact à prendre avec le Pr CORIAT
<b>Strasbourg</b>	

Force est de constater que le S.N.P.H.U. n'a pas de représentants locaux dans quelques centres hospitalo-universitaires tels que Clermont-Ferrand, Paris-Bichat / Bobigny, G-H Pitié – Salpêtrière, Strasbourg. Une telle situation nécessite une amélioration de notre communication syndicale.

L'assemblée générale du S.N.P.H.U. enregistre un total de 258 présents ou représentés par un pouvoir nominal .

La candidature des membres du conseil d'administration est retenue à l'unanimité des présents ou représentés (contre : 0, abstention : 0).

**Les candidats aux postes de membres du conseil d'administration du S.N.P.H.U. 2010 sont tous élus à l'unanimité.**

#### **4. Election des membres du Bureau pour l'année 2010 ;**

Le statut du S.N.H.P.U. prévoit que le Bureau doit être composé de dix membres à savoir : un Président, trois Vice-présidents, un Trésorier, un Trésorier-Adjoint, un Secrétaire Général, et Trois secrétaires Généraux-adjoints et à titre consultatif notre conseiller administratif.

Elections des membres du Bureau 2010	
Président	[Professeur Frédéric BARGY]
Vice-Président	Professeur J-P. DENOEU
Vice-Président	Professeur WAUTIER
Vice-Président	Professeur G. GODLEWSKI
Trésorier	Professeur P. BARBET
Trésorier-Adjoint	Siège à pourvoir
Secrétaire Général	siège à pourvoir
Secrétaire Général Adjoint	Professeur A. WURTZ
Secrétaire Général Adjointe	Siège à pourvoir
Secrétaire Général Adjoint	Professeur N...
Conseiller Administratif	Monsieur Pierre GAUER

L'assemblée générale du S.N.P.H.U. enregistre en tout 258 présents ou représentés par un pouvoir nominal

La candidature des membres du Bureau est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés (contre : 0, abstention : 0). **Les candidats aux postes de membres du Bureau du S.N.P.H.U. sont tous élus à l'unanimité.**

## 5. Election du Secrétaire Général

---

Le Docteur Sonia GAUCHER, Secrétaire Général Adjoint, représentant le G-H Cochin, présente sa candidature en qualité de Secrétaire Général du S.N.P.H.U.

La candidature du Docteur Sonia GAUCHER est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés (contre : 0, abstention : 0)

**Le Docteur Sonia GAUCHER est élu Secrétaire Général du S.N.P.H.U. pour l'année 2010 à l'unanimité des membres du Bureau.**

## 6.Election du Président

---

Le Professeur Frédéric BARGY, président sortant, présente de nouveau sa candidature.

La candidature du Professeur Frédéric BARGY est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés, soit 258 voix (contre : 0, abstention : 0).

**Le Professeur Frédéric BARGY est réélu Président du S.N.P.H.U. pour l'année 2010 à l'unanimité des membres du Bureau .**

### La composition des membres du Bureau du SNPHU est la suivante :

Président	Professeur Frédéric BARGY	GH St Vincent de Paul 75014 Paris Tél . 01 40 48 80 99 Mobile 06 85 02 23 36 <a href="mailto:Frederic.bargy@svp.aphp.fr">Frederic.bargy@svp.aphp.fr</a>
Vice-Président	Professeur J-P. DENOEUX	CHU Amiens 80054 Amiens Cedex Tél. 03 22 66 83 84 / 76 71 Mobile 06 61 09 58 00 <a href="mailto:denoeux.jean-paul@chu-amiens.fr">denoeux.jean-paul@chu-amiens.fr</a> <a href="mailto:jean-paul.denoeux@wanadoo.fr">jean-paul.denoeux@wanadoo.fr</a>
Vice-Président	Professeur WAUTIER	CHU Lariboisière – biologie 75010 Paris Mobile 06 85 12 93 95 <a href="mailto:jlwautier@hotmail.fr">jlwautier@hotmail.fr</a>
Vice-Président	Professeur G. GODLEWSKI	La ferme du Château 38 rue Richelieu 30190 St Chaptes Tél. 04 66 02 81 30 Mobile 06 62 18 35 64 <a href="mailto:Godlewski.guilhem@neuf.fr">Godlewski.guilhem@neuf.fr</a>
Trésorier	Professeur P. BARBET	G-H St Vincent de Paul 75014 Paris <a href="mailto:patrick.barbet@svp.aphp.fr">patrick.barbet@svp.aphp.fr</a>
Trésorier-Adjoint Secrétaire Général	Professeur N... Docteur Sonia GAUCHER	G-H Cochin 75014 Paris Mobile 06 62 68 34 55 <a href="mailto:sonia.gaucher@cch.aphp.fr">sonia.gaucher@cch.aphp.fr</a>
Secrétaire Général Adjoint Secrétaire Général Adjoint	Professeur N... Professeur A. WURTZ	CHU Lille 59000 Lille Tél. 03 20 44 45 59 <a href="mailto:awurtz@chru-lille.fr">awurtz@chru-lille.fr</a>
Secrétaire Général Adjoint Conseiller Administratif	Professeur N... Pierre GAUER	106 bis route d'Alès 30000 Nîmes Tél. 04 66 23 13 07 <a href="mailto:pierre.gauer@neuf.fr">pierre.gauer@neuf.fr</a> <a href="mailto:pierre.gauer@club-internet.fr">pierre.gauer@club-internet.fr</a>

# CONFEDERATION SYNDICALE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

**SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSEURS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES**

**Groupe hospitalier Cochin-Saint-Vincent de Paul**

**72-84 avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS**

**téléphone : 06 83 44 72 19**

[www.snphu.com](http://www.snphu.com)

**SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS BIOLOGISTES DES CHU (SNMBCHU)**

**6 rue Alexandre Cabanel, 75015 PARIS**

[jlwautier@ints.fr](mailto:jlwautier@ints.fr)

**SYNDICAT NATIONAL DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES**

**66, chemin du Vallon 31405 Toulouse cedex 4**

**Téléphone : 05 62 17 39 20**

[secretariat.snhu@snhu.com](mailto:secretariat.snhu@snhu.com)

**Professeur Jean-Paul DENOEU**  
**Délégué Général**  
**Confédération Syndicale H-U**

**Professeur Frédéric BARGY**  
**Président**  
**S.N.P.H.U.**

**Professeur J-L. WAUTIER**  
**Président**  
**SN.M.B.C.H.U.**

**Professeur Bertrand DIQUET**  
**Président**  
**S.N.H.U.**

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE SAMEDI 23 JANVIER 2010

### **L'ASSEMBLEE GENERALE** **de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire**

**Samedi 23 janvier 2010 à 11 heures 30**

Faculté de médecine Cochin, 24 rue du Faubourg Saint-Jacques 75014 PARIS

(métro : Saint-Jacques)

(salle n° 1503/ n° 1502-1<sup>er</sup> étage)

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Assemblée Nationale de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire**

- 1. Composition du Conseil d'Administration**
- 2. Règles de fonctionnement de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire, Professeur Jean-Paul DENOEU.**
- 3. Calendrier 2010**

Le Professeur Jean-Paul Denoeux remercie les présidents des syndicats confédérés et les adhérents des syndicats hospitalo-universitaires de la confiance qu'ils ont su lui témoigner pour son mandat de Délégué Général de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire. Il souhaite rappeler que la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire a pour objet de promouvoir, développer et préserver les activités hospitalo-universitaires en particulier la défense des intérêts moraux et matériels des personnel hospitalo-universitaires afin de leur permettre d'assurer l'ensemble de leur triple mission d'enseignement, de soins, recherche et d'organisation.

Le Professeur Jean-Paul Denoeux présente en séance, à l'aide d'un power point en annexe ci-joint, les statuts, les objectifs, les moyens organisationnels, matériels et financiers de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire (cf compte rendu de la réunion de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire du 16 janvier 2010).

Le nouvel intitulé de la Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire en **Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires** est soumis au vote et est adopté à l'unanimité des présents ou représentés (contre : 0, abstention : 0) lors de cette assemblée générale.

Le siège social doit être changé en raison du transfert du G-H Saint-Vincent de Paul à l'Hôpital Necker Enfants Malades en août prochain. Les présidents des syndicats confédérés souhaitent que le Siège Social de la Confédération Nationale Hospitalo-Universitaire soit à l'Hôpital Saint-Louis-Lariboisière, dans le cadre des regroupements hospitaliers à l'AP-HP, en raison du transfert du service du Docteur Sonia Gaucher, Secrétaire Général du S.N.P.H.U. et du Professeur J-Luc Wautier, PU-PH à l'Hôpital Lariboisière. Aussitôt l'adresse connue, la déclaration légale sera déposée auprès de la Mairie de Paris (Direction de la décentralisation et des relations avec les associations, les territoires et les citoyens, Sous-direction des relations avec les mairies d'arrondissement, Service des Elections, Cellule des Syndicats professionnels) et un compte bancaire sera ouvert. Sa gestion sera assurée par un Trésorier (Docteur Pierre Fernet) et par le Délégué Général (Professeur Jean-Paul Denoeux) après un versement forfaitaire de 1000 euros dont l'approbation a été votée lors des conseils d'administration des syndicats confédérés.

Le Conseil d'Administration de la Confédération Nationale Hospitalo-Universitaire est composé d'un président, d'un vice-président et du secrétaire général de chacun des syndicats confédérés et du Délégué Général.

Le Bureau de la Confédération Nationale Hospitalo-Universitaire est composé du Délégué Général, du Secrétaire Général (Professeur J-Luc Wautier), du Trésorier (Docteur Pierre Fernet) et de la secrétaire de séance (Christine Margulis).

La plateforme syndicale a été présentée par le Professeur Frédéric Bargy lors de son rapport moral de l'assemblée générale du Syndicat National des Professeurs Hospitalo-Universitaires de ce jour où il défend vigoureusement le principe d'unicité des trois missions indissociables, et la meilleure attractivité des carrières hospitalo-universitaires afin de

promouvoir celles et ceux qui sont déjà dans la carrière par des dispositions adaptées à la réalité de terrain en favorisant l'avancement et le reclassement des personnels hospitalo-universitaires.

Le Professeur Jean-Paul Denoeux précise les modalités de l'organisation d'une journée nationale en 2010 pour laquelle le Docteur Sonia Gaucher propose l'aide d'un médecin publiciste que la Confédération rencontrera dans les meilleurs délais, de la création d'un espace sur chaque site internet des syndicats confédérés de la Confédération Nationale et la création d'une commission nationale de suivi des accords hospitalo-universitaires auprès de nos ministères de tutelle.

Le Professeur Jean-Paul Denoeux, attaché à une politique forte de communication de la Confédération Nationale Hospitalo-Universitaire, rappelle que seule la mise à disposition d'un fichier commun des syndicats confédérés permettra de mettre en œuvre une synergie d'actions.

Une demande d'audience est en cours auprès de Madame Danielle Toupillier du Centre National Général, service rattaché au Ministère de la Santé, pour la défense du consultanat et le statut des hospitalo-universitaires.

La prochaine réunion de la Confédération Nationale Hospitalo-Universitaire est fixée au Samedi 27 mars 2010 à l'issue du conseil d'administration du Syndicat National des Professeurs Hospitalo-Universitaires.

***La séance est levée à 13 heures 15***

***PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION du S.N.P.H.U.  
et de la CONFEDERATION NATIONALE HOSPITALO-UNIVERSTAIRE***

***SAMEDI 27 MARS 2010***

***(salle n° 1503 – 9 heures 30) Faculté de médecine Cochin  
24 rue du Faubourg St Jacques 75014 PARIS***